

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	84 (2012)
Heft:	3
Artikel:	Saisir les opportunités pour le logement coopératif
Autor:	Schneider-Ammann, Johann
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-323302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Saisir les opportunités pour le logement coopératif

Notre pays compte plus de 1000 coopératives d'habitation. En cette Année internationale des coopératives, nous tenons à saluer tout particulièrement leurs mérites. La construction de logements en coopérative jouera toujours un rôle important à l'avenir, surtout dans les régions où il est difficile de trouver des logements adaptés à un prix abordable.



Comme l'ONU, qui a déclaré 2012 Année internationale des coopératives, il convient de reconnaître à sa juste valeur l'apport des coopératives sur les plans économique et social. En Suisse, les premiers noms qui viennent à l'esprit sont ceux de Migros, de Coop, de La Mobilière ou de Fenaco, toutes des fleurons de leur branche et de notre économie. On a tendance à oublier qu'il y a, dans notre pays, plus de 1000 coopératives d'habitation. C'est à elles que nous tirons notre chapeau, cette année.

Les plus grandes coopératives, qui se trouvent généralement dans les villes, sont de grands investisseurs et des fournisseurs importants de logements. Mais les travailleurs de l'ombre, qui œuvrent pour les nombreuses coopératives d'habitation de taille moyenne ou modeste, méritent eux aussi notre considération. A l'instar des «pères fondateurs» de leurs coopératives, ils prennent sur eux de créer et de gérer des logements, pour eux et pour d'autres. Souvent, cela ne peut se faire que grâce au soutien financier de la Confédération, partenaire depuis près de 100 ans de la construction de logements en coopérative.

Aujourd'hui, dans plus d'un tiers des communes suisses, les coopératives proposent des logements à toutes les couches de la population, avant tout à des familles à faible revenu. Des personnes âgées ou souffrant d'un handicap profitent de formes d'habitat adaptées et de services d'assistance. Pour cette raison, et du fait que les logements sont loués au prix de revient, les coopératives d'habitation soulagent les pouvoirs publics. Les locataires jouissent d'une sécurité élevée du logement et, le

sachant, ils prennent soin de leur appartement et de leur immeuble. J'aimerais témoigner ici ma reconnaissance au grand engagement, généralement bénéfique, démontré en faveur du logement coopératif.

Toutefois, il ne faudrait pas s'arrêter en si bon chemin. Depuis quelques années, un nouvel élan se fait sentir en maints endroits, et je suis persuadé que l'année de l'ONU donnera elle aussi de nouvelles impulsions. Des logements sont construits, d'autres rénovés. Souvent, les immeubles réalisés par les coopératives sont d'une grande qualité architecturale. Par ailleurs, ces dernières assument un rôle de pionnier en matière de construction de logements du fait des standards écologiques énergétiques adoptés ou des modèles d'habitation innovants retenus.

Ces investissements contribuent à maintenir et à créer des emplois dans le secteur de la construction et de l'immobilier, branche importante s'il en est, sans oublier qu'ils aident à faire face à la demande élevée de logements. De nombreuses personnes viennent en Suisse pour y travailler et y habiter, et la population locale vit dans des logements toujours plus spacieux parce qu'elle peut se le permettre et exprimer ainsi son désir d'individualité. Pour ces raisons, les logements se font rares dans certaines régions.

Les investissements consentis par les coopératives dans des logements bon marché à long terme sont nécessaires avant tout là où la classe moyenne a de la peine à trouver des logements appropriés à un prix raisonnable. Je sais qu'il est difficile pour les coopératives d'habitation d'acquérir des terrains constructibles à un prix permettant de proposer des logements avantageux. Mais je suis persuadé qu'il y aura toujours des communes et des particuliers prêts à favoriser un investisseur d'utilité publique. En tant que coopérateurs, saisissez ces opportunités! Pour réaliser vos projets, vous pourrez continuer à compter sur le soutien de la Confédération.

Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral